

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
www.iriv.net - numéro 12 – Janvier 2008 - Différence

rive éditoriale de janvier 2008

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Différence et diversité

Le 4 décembre 2007, la Commission européenne a lancé l'Année européenne 2008 du dialogue interculturel dont la devise est « ensemble dans la diversité ». Son ambition est de mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Union européenne, des Etats membres et de la société civile européenne. Sa vocation est de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, en insistant sur la richesse culturelle des 27 nations qui la composent et sur la participation civique active des citoyens européens. Cette initiative insiste sur la notion de diversité dans les médias, l'art et le patrimoine, le lieu de travail, le dialogue interreligieux, l'éducation et la jeunesse, la migration et l'intégration (1).

A Paris, la Cité des sciences a proposé une exposition intitulée « Tous pareils, tous différents ». Son postulat est le suivant : tous les hommes -quels que soient leur sexe, couleur de peau, taille, particularités visibles, appartiennent à la même famille, l'espèce humaine. Pourtant, chaque individu est unique et se distingue de ses semblables. Les caractères génétiques et la diversité culturelle expliquent ces différences (2).

La diversité a plusieurs facettes. On parle de « minorités visibles » en évoquant des groupes d'individus dont la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, le genre, l'âge, ou un handicap (physique ou mental) peuvent les isoler du reste de la société et constituer ainsi des obstacles à leur intégration. La différence peut susciter des craintes, des peurs instinctives. Confrontés à des règles ou des références nouvelles, des us et coutumes différents, les individus peuvent se replier sur ce qu'ils connaissent, leur communauté, leur famille.

L'association a toujours été un creuset de la diversité. Pour les bénévoles, l'une des motivations majeures est la rencontre de gens d'horizons variés –âge, sexe, nationalité, origine divers. Cette découverte et cette quête de différence sont au cœur de l'engagement bénévole. L'association est un lieu d'apprentissage, d'échanges de savoirs et de pratiques, de rencontres dans un même but, défendre un projet commun. Le bénévolat peut aussi être un

vecteur d'intégration sociale, économique, pour des minorités ethniques, sociales, religieuses même si les freins observés dans la société ou l'entreprise se retrouvent dans l'association (linguistiques, culturels, économiques, sociaux). (4)

Pourquoi promouvoir la diversité ? Pour éviter de donner la fausse image d'une société homogène, composée d'individus semblables et interchangeables. La diversité est un gage de performance pour l'individu, l'entreprise et la société dans son ensemble. Les stratégies de diversité et d'égalité des chances ont été mises en œuvre dans les entreprises pour des raisons éthiques et juridiques. En effet, la législation européenne anti-discrimination est exigeante. Les motivations économiques ont également poussé à constituer un réservoir de talents plus diversifiés. Il faut répondre aux besoins futurs de recrutement face à une société européenne vieillissante, tout en améliorant l'image et la réputation des entreprises. Il est nécessaire d'innover et de renforcer ses avantages commerciaux auprès de nouveaux publics (3).

Intégrer la diversité, accepter la différence, ne va pas de soi. Il faut de la volonté, et beaucoup d'optimisme, pour vivre ensemble, travailler, construire l'avenir, avec un groupe composé d'individus venus d'horizons variés. Par delà les différences, et les divergences de points de vue, ce qui réunit une communauté par nature hétérogène est la volonté de défendre un même projet : l'engagement bénévole, civique ou associatif, traduit cette volonté de dépasser les contingences pour bâtir un avenir commun.

Tous pareils, tous différents, mais ensemble. Telle pourrait être une belle devise pour attaquer cette nouvelle année !

- (1) Site de l'Année européenne du dialogue interculturel (AEDI) www.dialogue2008.eu
- (2) Site de la Cité des sciences <http://www.cite-sciences.fr/>
- (3) Focus consultancy & Conference board, *Le cas commercial en faveur de la diversité Bonnes pratiques sur le lieu du travail*, Communautés européennes, Bruxelles, 2005
- (4) Halba (Bénédicte), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, De Boeck, Bruxelles, 2006.

(c) iriv, Paris, MMVIII

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
www.iriv.net numéro 14 - Septembre 2008 - Sollicitude

rive éditoriale de septembre 2008

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Sollicitude et médiation interculturelle

Etre étranger n'est pas un simple statut, une situation administrative, c'est aussi un état d'esprit. Se sentir accueilli, compris, soutenu permet d'échapper au sentiment d'éloignement, d'incompréhension, d'hostilité parfois que l'on ressent quand on vit loin de son pays. C'est l'enjeu de la médiation interculturelle. La sollicitude, la réconciliation entre les peuples, la solidarité avec les plus fragiles sont au cœur du projet européen.

Depuis le traité d'Amsterdam en 1997, l'immigration est devenue une compétence de l'Union européenne : 27 pays décident des grandes orientations de politique générale, en laissant chaque Etat conserver ses prérogatives. Cette politique commune entend maîtriser les flux migratoires, lutter contre l'immigration illégale et les trafics humains qu'elle entraîne inexorablement. L'Europe a multiplié les textes sécuritaires pour protéger ses frontières, donnant l'image d'une forteresse assiégée. Paradoxalement, les derniers pays entrés dans l'Union sont les plus défiants vis-à-vis des étrangers dont ils redoutent la concurrence sur le marché du travail européen.

Une dimension nécessaire des politiques d'immigration est l'intégration des populations immigrées qui vivent et travaillent sur notre territoire. En janvier 2006 (1), les résidents étrangers étaient 18,5 millions dans l'Union européenne (soit 3,8% de la population totale européenne). Ils venaient essentiellement de Turquie (2,3 millions), du Maroc (1,7 million), d'Albanie (0,8 million) et d'Algérie (0,6 million). L'intégration concerne l'accueil des étrangers dès leur arrivée, l'accès à un logement décent, à un travail dans des conditions normales, à l'éducation pour les enfants, à la formation pour les adultes, à la santé pour tous.

Des programmes européens soutiennent depuis dix ans des projets visant à intégrer les populations immigrées, dans le cadre de programmes transversaux de cohésion sociale et d'égalité des chances (2) ou de programmes spécifiques comme INTI – Intégration des ressortissants de pays tiers créé en 2002 qui a pour vocation de faciliter le dialogue avec la société civile (3).

La sollicitude envers les étrangers peut prendre de multiples formes. L'action des bénévoles dans les associations pour défendre leurs droits en est une facette importante. La médiation interculturelle est une autre dimension de cette sollicitude. Elle donne un visage humain, concret, réel, aux politiques d'immigration et d'intégration en Europe. Les médiateurs interculturels sont les intermédiaires entre les populations immigrées et les institutions (4). Ils ont un rôle crucial à jouer en remplissant une fonction de « pont » entre les immigrés et les institutions (mairies, services sociaux, écoles, hôpitaux, caisses d'allocations familiales...).

La médiation interculturelle s'est développée en France sur une base bénévole puis s'est professionnalisée (emplois jeunes 1997-2002 ; femmes-relais depuis 2001). Elle s'inscrit dans le champ de la médiation sociale qui a adopté une Charte en 2004 (5). Cette dernière insiste sur la neutralité et l'impartialité, la négociation et le dialogue, le libre consentement et la participation des habitants, la mobilisation des institutions, la protection des droits des personnes, le respect des droits fondamentaux.

En Europe, le projet TIPS (6), propose un programme pionnier de formation pour les médiateurs interculturels qui sera accessible par téléphone portable, Internet et la télévision (7). Son ambition est de donner une reconnaissance européenne à une profession nouvelle qui est appelée à se développer dans de nombreux pays accueillant des étrangers.

L'empathie, la discrétion et la liberté sont les qualités exigées des médiateurs interculturels. La sollicitude est un trait de caractère essentiel pour bien remplir leur mission si l'on entend par ce terme « une attention soutenue, une écoute attentive, une inquiétude amicale ». Les médiateurs s'intéressent et s'inquiètent du sort des étrangers et leur permettent de réussir leur intégration. Ils contribuent à donner un visage ouvert, humain, à une Europe qui peut sembler parfois si « étrangère » aux immigrés.

- (1) Commission of the European Union, *Third Annual Report on Migration and Integration*, Brussels, 11.9.2007, COM(2007) 512 final
- (2) Par exemple le projet Mem-Vol (2003), *Bénévolat, vecteur d'intégration sociale, culturelle et professionnelle des migrants et des minorités ethniques*, initié par Inbas Sozialforschung (Francfort sur Main, Allemagne) dans le cadre du Programme d'action communautaire pour combattre l'exclusion sociale (2002-2006) avec des partenaires autrichiens (European Center, Vienne), danois (Centre national du volontariat, Copenhague), français (Iriv, Paris), hollandais (iriv, Paris), britanniques (IRV, Londres), www.mem-volunteering.net
- (3) Par exemple le projet Involve (2005-2006), *L'engagement bénévole et civique des migrants et des minorités ethniques*, initié par le Centre européen du volontariat (Bruxelles, Belgique), dans le cadre du programme INTI avec des partenaires allemands (Inbas-Sozialforschung, Francfort sur Main), autrichiens (Universität Wien, Vienne), espagnols (Fundar, Valence), français (Iriv, Paris), Hongrois (Menedek, Budapest), hollandais (Civiq, Utrecht) et britanniques (Volunteering England, Londres), www.involve-europe.eu
- (4) Délégation interministérielle à la Ville, « Charte de référence de la médiation sociale », groupe de travail interministériel et interpartenarial sur les emplois dits de « médiation sociale », septembre 2004
- (5) Leur mission est en général financée par des institutions publiques notamment dans le cadre de la Politique de la ville en France
- (6) TIPS (2007-2009), projet multilatéral Leonardo da Vinci, initié par l'Université Guglielmo Marconi (Rome, Italie) avec des partenaires autrichiens (Auxilium, Graz), grecs (HOU, Patras), français (Iriv, Paris), italiens (Gruppo Pragma, Milan), polonais (Université européenne Tischner, Cracovie), www.forcom.it/tipsproject
- (7) Le t-learning est l'enseignement à distance par téléphone portable, Internet et la télévision

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 17 - septembre 2009 - Expérience

rive éditoriale de septembre 2009

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Migration et expérience - *We shall overcome* (1)

Selon le Centre Européen du Volontariat (CEV), l'Europe compterait 100 millions de bénévoles. Ce sont autant d'expériences associatives. Une étude plus précise de la population bénévole sera publiée en 2011, année européenne du bénévolat/volontariat, grâce au travail confié par la Commission européenne au cabinet d'études et de sondage GHK consulting, auprès des 27 pays de l'Union. Le bénévolat ouvre de belles carrières. Une expérience associative peut être particulièrement fructueuse pour les migrants et les minorités ethniques (2).

En France, selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE, les étrangers vivant en France sans la nationalité française sont 3,5 millions soit 5,7% de la population totale (3). La proportion n'a guère changé depuis 1975, date à laquelle la France n'est plus officiellement un pays d'immigration. La crise économique avait entraîné une augmentation importante du chômage et des tensions étaient apparues sur le marché du travail touchant d'abord la main d'œuvre étrangère, souvent peu qualifiée. La première raison pour émigrer est en effet économique. Des travailleurs venus du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Pologne, Portugal, Espagne) étaient venus en France pour contribuer à la reconstruction du pays et à la croissance économique des Trente Glorieuses (1945-1975). Depuis 1975, le regroupement familial est devenue une deuxième source d'immigration. Une troisième raison pour émigrer est la poursuite d'un cursus universitaire, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté ces dernières années. L'asile politique est une quatrième raison : la France, patrie des Droits de l'Homme, est le pays le plus sollicité en Europe.

Pour les migrants et minorités ethniques, un engagement associatif peut être une étape décisive pour une intégration sociale, culturelle et professionnelle réussie. Il permet en effet de développer des compétences sociales et civiques. Elles ont d'ailleurs été consacrées par le

Parlement européen et le Conseil européen dans le Programme 'Former et Eduquer tout au long de la vie' (4).

L'association rallie de plus en plus de jeunes candidats, scolarisés ou réfractaires au système scolaire, grâce au travail réalisé dans les Maisons des Jeunes et de la Culture (5). Elles sont le fruit de la « République des jeunes », mouvement issu de la Résistance, qui s'était inspiré des idées de Léo Lagrange. Des dispositifs, comme les Junior associations depuis 1998, ont aussi permis de sensibiliser dès 16 ans les jeunes à l'engagement associatif, à l'initiative des pouvoirs publics et de groupes associatifs (6). Une expérience collective favorise la responsabilité et l'esprit d'initiative chez tous les jeunes bénévoles, pour affirmer leur identité. Cette étape peut être essentielle pour les étrangers qui doivent concilier une double appartenance culturelle.

Un engagement associatif est également une première expérience sociale et professionnelle pour les parents qui n'ont jamais travaillé, le plus souvent des femmes (7). Le travail réalisé au sein de l'association permet de révéler des compétences et de développer la confiance en soi. Le bénévolat s'inscrit dans la continuité des tâches déjà exercées dans la sphère privée : organisation du temps, comptabilité, communication... Le dispositif des femmes-relais, créé en 2001 en France, a permis de créer de nouveaux emplois. Dans le cadre de la Politique de la ville, des femmes immigrées exercent la fonction de médiatrices sociales et culturelles. Elles interviennent auprès des habitants et des institutions (centres sociaux, mairies ou d'autres services publics) pour faciliter les contacts et les démarches administratives.

Pour les travailleurs migrants qui attendent l'autorisation de travailler, un engagement associatif est un cadre privilégié pour utiliser des compétences professionnelles que la loi ne leur permet pas d'utiliser sur le marché du travail. Les diplômes obtenus dans leur pays d'origine ne sont pas reconnus dans les pays d'accueil ; ils sont pourtant obligatoires pour exercer de nombreuses professions (architectes, infirmiers, ébénistes...). L'expérience acquise au sein de l'association pourra être validée pour accéder à un diplôme ou constituer une première expérience professionnelle en attendant de pouvoir travailler (8).

Dans son discours *We shall overcome*, prononcé en mars 1965, en pleine lutte pour les droits civiques des Noirs américains, le président Lyndon B. Johnson déclarait en parlant de l'Amérique (1) :

« Ce grand pays, riche, intranquille, peut offrir chance, éducation et espoir pour tous – tous, blancs et noirs, tous, du Nord au Sud, paysans et citadins.

Voici les ennemis : la pauvreté, l'ignorance, la maladie. Ce sont nos ennemis, pas nos concitoyens, pas nos voisins. Et ces ennemis aussi – pauvreté, maladie et ignorance- nous les surmonterons. » (9)

La France et l'Europe ont montré qu'elles le pouvaient en proposant une politique d'immigration et d'asile européenne, fondée sur l'égalité des chances et le respect des droits. Un engagement associatif est une autre facette, à l'échelon des citoyens, pour comprendre le contrat social qui permet à une communauté humaine de partager des projets et de construire un avenir commun. Nationaux et migrants qui ont tenté l'expérience associative l'ont compris depuis longtemps, en France et en Europe.

- (1) “Nous surmonterons”, discours prononcé par Lyndon B. Johnson, Washington, DC, 15 mars 1965 in Mac Arthur B. “The Penguin Book of twentieth-Century”, Penguin Group, London , 1999.
- (2) Le terme européen « migrants et minorités ethniques » est préféré en Europe aux termes « étrangers » ou « immigrés », jugés stigmatisant
- (3) INSEE première, sur les bases d’une enquête réalisée en 2004-2005, résultats publiés en 2006.
- (4) Recommendation of the European Parliament and of the Council on key competences for lifelong learning, Brussels, 10.11.2005, COM(2005)548 final, 2005/0221(COD)
- (5) créées en 1948 à l’initiative d’André Philip
- (6) groupes associatifs comme la Ligue de l’enseignement, l’association J.Presse, le GIP DEFI Jeunes, la Fédération nationale des centres sociaux ou la Confédération des MJC de France.
- (7) Projet Valider les acquis de l’expérience bénévole – Iriv et alii, 2003-2006 (www.eEuropeassociations.net)
- (8) Grâce à la loi dite de modernisation sociale de janvier 2002 qui reconnaît une expérience bénévole comme une expérience professionnelle à condition de justifier de sa réalité et de sa pertinence
- (9) “This great rich, restless country can offer opportunity and education and hope to all – all , black and white, all, North and South, sharecropper and city dweller.
These are the enemies: poverty, ignorance, disease. They are our enemies, not our fellow man, not our neighbor. And these enemies too-poversty, disease and ignorance- we shall overcome’

(c) iriv, Paris, MMXIX

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) www.iriv.net - numéro 19 - mai 2010 – L'autre

rive éditoriale de mai 2010

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Un autre, un étranger

Dans l'Ancien Testament, la diversité humaine est envisagée dans la parabole des trois rameaux censés incarner l'humanité. Ils représentent les trois fils de Noë : Ham pour la descendance noire, Sem pour la jaune, Japhet pour la blanche. Au XIX^{ème} siècle, avec la colonisation, le concept de « race » apparaît dans l'analyse des anthropologues. L'altérité est hiérarchisée : certains peuples sont présentés comme supérieurs à d'autres pour justifier l'exploitation de certains hommes par d'autres.

Dans sa nouvelle Tamango (1), Prosper Mérimée, raconte l'histoire édifiante d'un esclave noir, victime du commerce triangulaire, organisé entre l'Afrique, les ports français (Bordeaux, La Rochelle ou Nantes) et l'Amérique. On apprend que Tamango a lui-même participé à ce commerce en vendant ses semblables aux marchands d'esclaves contre de l'alcool, des armes... Un jour, il livre sa femme, Ayché, aux négriers. Fou de douleur, il tente de rattraper le navire sur lequel elle a été embarquée mais il est à son tour réduit en esclavage. Il se retrouve alors dans la situation de ceux qu'il vendait autrefois sans pitié. Il incite ses compagnons à se rebeller contre l'équipage. Ils tuent tous les hommes blancs mais ne survivent pas : Tamango est le seul rescapé, sauvé par un navire anglais en partance pour Kingston en Jamaïque.

Si la nouvelle de Mérimée est un vibrant réquisitoire contre l'esclavage, elle met au jour une réalité plus humaine. Sans complicités locales, les négriers n'auraient pas pu continuer leur coupable industrie. La justification anthropologique, selon laquelle certaines « races » seraient inférieures à d'autres, masquait des motivations purement économiques. L'esclavage permettait d'utiliser une main d'œuvre gratuite pour cultiver les terres découvertes dans le Nouveau Monde. Le commerce triangulaire était très lucratif pour tous les trafiquants, quelle que soit leur couleur.

Au XXI^{ème} siècle, l'exploitation humaine existe toujours. L'esclavage n'a pas disparu ni les trafics humains. Des réseaux mafieux, souvent issus des pays d'origine des migrants, organisent la traite de leurs compatriotes venus de pays pauvres et souvent en guerre (Albanie, Afghanistan, Irak, pays africains...). Cette main d'œuvre fragile est utilisée pour la prostitution, les ateliers de travail clandestins ou la mendicité organisée. Les femmes et les mineurs isolés sont des proies faciles pour ces trafiquants. La politique européenne en matière de migration (2) propose un cadre réglementaire et juridique souvent jugé très répressif parce qu'il entend lutter contre ces trafics humains.

En matière de politique de migration et d'intégration, la Commission européenne a aussi insisté sur la nécessité d'une approche globale (3) qui doit impliquer toutes les parties intéressées. Un processus de coopération transnationale au niveau municipal entre autorités publiques, entreprises privées, société civile et associations de migrants, a été lancée lors d'une conférence intitulée *Integrating Cities*, qui s'est tenue à Rotterdam en octobre 2006. Un *forum européen de l'intégration* (4) rassemble également des organismes de coordination européens associatifs qui échangent leur savoir-faire et publient leurs recommandations sur le site internet consacré à l'intégration.

La société civile joue un rôle clé dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, pour l'égalité des chances et la promotion de la diversité. Les associations œuvrent à tous les niveaux : **européen**, avec le réseau contre le racisme ENAR (5) ; **national**, avec la Cimade (6) en France qui défend les droits des migrants ; et **local** comme Autremonde (7), qui accompagne, à Paris et en région parisienne, les migrants dans leur vie quotidienne (alphabétisation, emploi, démarches administratives...).

Un migrant est la figure emblématique d'un autre, qui a souvent fait un long voyage, le plus souvent de son plein gré, pour venir vivre et travailler dans un pays inconnu, avec d'autres, qui sont pour lui des étrangers. L'action des bénévoles est fondamentale pour accueillir et accompagner les migrants. Jules Renard écrivait dans son *Journal* (8) :
« *Le but, c'est d'être heureux. On n'y arrive que lentement. Il y faut une application quotidienne. Quand on l'est, il reste beaucoup à faire : à consoler les autres* ».

1. Nouvelle parue en 1829 ; Prosper Mérimée, auteur français (1803-1070)
2. La migration est devenue une compétence communautaire depuis le Traité d'Amsterdam en 1997
3. Commission européenne, *Troisième rapport annuel sur la migration et l'intégration*, Bruxelles, le 11.9.2007, COM(2007) 512 final
4. Forum européen pour l'intégration, <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/policy/legal.cfm>
5. Le Réseau européen contre le racisme (ENAR) est un réseau de plus de 600 ONG européennes œuvrant pour lutter contre le racisme dans tous les Etats membres de l'Union européenne et la voix du mouvement antiraciste en Europe, <http://www.enar-eu.org/>
6. La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, <http://www.cimade.org>
7. Autremonde est une association de solidarité, et de lutte contre les différentes formes d'exclusion, <http://site.autremonde.org/>
8. *Journal* (1893-1898), Jules Renard.

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) www.iriv.net - numéro 20, septembre 2010, Confins

rive éditoriale de septembre 2010

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Aux confins, *terra incognita*

Les hommes ont toujours été attirés par un ailleurs, souvent plus clément, source de convoitise ou pour prêcher la bonne parole. Le départ est parfois la seule alternative, pour fuir des persécutions. Il peut aussi être guidé par la promesse de richesses venue des terres lointaines. L'attrait de l'ailleurs peut enfin être motivé par la volonté de faire profiter des peuples jugés « sauvages » des bienfaits de sa culture ou de sa civilisation.

On peut être forcé au départ pour se libérer d'un joug politique ou religieux. Dans la Bible, Moïse guide les enfants d'Israël hors d'Égypte, où ils étaient soumis, vers la Terre promise, le pays de Canaan. Les pères pèlerins (*Pilgrim Fathers*) (1) utilisent l'image de Nouveau Monde quand ils partent s'installer en Amérique, au XVII^{ème} siècle, fuyant les persécutions religieuses et l'instabilité de l'Europe pour trouver une « nouvelle Jérusalem ».

L'ailleurs a longtemps été un objet de convoitises. *Le Livre des Merveilles* (2), retrace le voyage qu'a fait Marco Polo au XIII^{ème} siècle, au service de l'empereur Mongol Kubilaï, en Chine, sur la route de la Soie, et dans les pays de l'Océan indien. Le XVI^{ème} siècle a été celui des Grandes Découvertes du monde avec des explorateurs comme Vasco de Gama ou Magellan. Du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, les *Conquistadors* (3) étaient des soldats, explorateurs et aventuriers partis à la conquête de l'Amérique au nom des couronnes espagnole et portugaise. Au XIX^{ème} siècle, l'Afrique ou l'Asie ont été colonisés par les grandes nations européennes soucieuses d'annexer des terres riches en matières premières qu'elle n'avait pas (France, Angleterre, Pays Bas...).

Partir sur des terres lointaines peut enfin s'expliquer par la volonté de convertir des peuples à sa religion, dans des régions jugées moins « civilisées » ou pour exporter son « modèle » de civilisation. Au Moyen-âge (XI-XIII^{ème} siècle), les croisades sont des expéditions entreprises par les chrétiens coalisés pour délivrer les Lieux saints occupés par les musulmans. L'Orient est le théâtre des opérations. Elles sont conçues comme des guerres contre les « Infidèles » et

les hérétiques. Les croisés reçoivent des récompenses spirituelles et des indulgences. A l'époque moderne, l'intervention militaire de pays dans des contrées éloignées peut s'expliquer par des raisons idéologiques : la lutte contre le communisme (comme les Etats-Unis au Vietnam dans les années soixante) ou au contraire pour défendre l'idéologie communiste (comme l'URSS en Afghanistan en 1979).

L'action humanitaire s'est développée en marge de cette volonté de conquête. Les ordres chrétiens, au Moyen Age, ont été les premiers à prendre en charge les nécessiteux et les malades. Au début du XIXème siècle, le secours aux blessés et aux populations civiles, victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles a été l'une des dimensions de la philanthropie internationale qui s'est développée et sécularisée. Les deux guerres mondiales au XXème siècle ont fortement marqué son histoire. En 1918, les volontaires venus d'Amérique sont quatre fois plus nombreux que les soldats du corps expéditionnaire américain (4).

L'action des associations à but humanitaire est exemplaire de l'évolution de la société face aux besoins de solidarité internationale. Les organisations non gouvernementales (ONG) « viennent en aide aux personnes ou populations en grande pauvreté, de précarité ou d'exclusion, confrontées à des situations de détresse économique, sociale ou morale tant en France qu'à l'étranger, qu'elle qu'en soit la cause, crise économique, guerre, maladie, cataclysme naturel ou violation des droits de l'homme. »(5)

En Europe, les ONG ont pris leur essor dans les années cinquante et soixante avec Oxfam au Royaume-Uni, le Comité catholique contre la faim ou Frère des hommes en France. Dans les années soixante-dix, se développe une idéologie « sans-frontériste » avec les French Doctors, mobilisés par la Croix Rouge française lors du conflit biafraï (1967-1973). Ils défendent l'idée d'ingérence humanitaire selon laquelle certaines situations sanitaires exceptionnelles peuvent justifier, à titre extraordinaire, la remise en cause de la souveraineté des États. (6)

Ce devoir d'ingérence est de plus en plus mal perçu. Si les interventions d'Etats étrangers sont dénoncées depuis la décolonisation, même l'action des ONG est à présent sujette à caution. Leur neutralité est mise en cause. Elles sont devenues les cibles privilégiées de mouvements nationalistes armés, comme les talibans en Afghanistan. (7) Récemment un Africain, interrogé à l'occasion d'une conférence internationale, résumait en ces termes le devoir d'ingérence : « tu intervies chez moi, de quel droit ? ».

Les confins sont souvent des terres inhospitalières. La meilleure volonté ne réussit plus à convaincre les populations autochtones qu'un modèle importé de l'extérieur leur apportera bonheur et prospérité. De plus en plus d'experts savent que le développement ne peut venir que d'initiatives locales ; les femmes jouent un rôle essentiel dans ce processus.

Il n'existe plus de terra incognita. Le monde est connu. Le temps des conquêtes est terminé. Une nouvelle ère s'ouvre, celle de la découverte, au sens socratique du terme « *Connais-toi toi même, et tu connaîtras l'Univers et les dieux* » (8).

Les Pères pèlerins sont l'un des premiers groupes de colons britanniques installés sur le territoire des futurs États-Unis d'Amérique. Leur voyage a commencé à Southampton à bord du voilier *Mayflower* pour accoster dans le Massachussets..

1. Polo (Marco) *Le Livre des Merveilles*, Gênes, 1296-1298. – le texte est accessible sur <http://larevuedesressources.org/spip.php?article1466>
2. terme qui signifie conquérant en portugais et espagnol
3. Beigbeder (Yves), *The Role and Satus of International Humanitarian Volunteers and Organisations*, Martinus Nijhoff Publishers, La Haye, 1991.
4. Désir (Harlem), *La situation et le devenir des associations à but humanitaire*, Conseil économique et social, Paris, 1986.
5. Le concept a été théorisé dans les années 1980, par Mario Bettati, professeur de droit, en Italie et Bernard Kouchner, médecin et homme politique, en France.
6. huit humanitaires occidentaux de l'**ONG chrétienne International Assistance Mission (IAM)** ont été tués en Afghanistan en août 2010. Les talibans ont affirmé les avoir tués parce qu'ils étaient des "missionnaires chrétiens" portant des Bibles en dari (une des langues officielles en Afghanistan), ce que l'ONG chrétienne, implantée depuis 1966 en Afghanistan, a démenti.
7. Socrate, philosophe de l'Antiquité grecque (470- 399 av J.C).

(c) iriv, Paris, MMXX